

SYNDICAT D'EAU POTABLE CRUSSOL – PAYS DE VERNOUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DU 19 Octobre 2023

Département de l'Ardèche - Arrondissement de Tournon-sur-Rhône

Délibération N° 22 – 2023

**OBJET : INSTALLATION DE NOUVEAUX DELEGUES POUR LA COMMUNE
D'ALBOUSSIERE**

L'an deux mille vingt-trois, le dix-neuf Octobre à dix-huit heures trente, le Comité du Syndicat dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à Saint-Péray, sous la présidence de Christian ALIBERT, Président.

Nombre de membres en exercice : 56

Nombre de membres présents : 33

Qui ont pris part au vote : 35

Date de convocation du Comité : 9 Octobre 2023

Etaient présents : SEIGNOBOS Éric, RIAILLON Jean, BASSET Fabrice, DROGUET Xavier, BONNEFOY Philippe, MOUNIER Maxence, ALLEMAND Bertille, ALIBERT Christian (Pouvoir de Mr GIBAUD Philippe), LAFAGE Stéphane, GINE Bernard, BOUVIER Gilbert, TRACOL Germaine, BSERENI Stella, LA RUSSA Gilbert, REYNAUD Régis, CIMAZ Michel, LYONNAIS Patrice (Pouvoir de Mme MATHIEU Clémence), DURAND Gilles, FABRIS Albano, THOMAS Christophe, CLAVERIE Jean-Yves, MORIN-PATÉ Édith, CHAMBON Ghislaine, PRALY Thérèse, BRUN Gilles, LEBRE Gilles, CHABOUD Stéphane, LE GALL Matthieu, GOUMAT Laëtitia, DEFAIVRE Claude, CAMPOUS Michel, FRECHET Marcel, de TRUCHIS Michel

Etaient excusés : MORFIN Magali, MACHISSOT Ginette, DARNAUD Mathieu, CLOUE Jacky, PICCOTTI Bernard, MATHIEU Clémence (Pouvoir à Mr LYONNAIS Patrice), BOUCHARDON Benoit, PEYROUSE-VETTER Roselyne, DIETRICH David, CHAREYRON André, GIBAUD Philippe (Pouvoir à ALIBERT Christian)

Secrétaire de séance : Mr LAFAGE Stéphane

Délibération N° 22 – 2023

OBJET : INSTALLATION DE NOUVEAUX DELEGUES POUR LA COMMUNE D'ALBOUSSIÈRE

LE RAPPORTEUR : Monsieur ALIBERT Christian, Président.

Par délibération n°2023/027 du 20 Juin 2023, le Conseil Municipal de la commune d'Alboussière a désigné de nouveaux représentants de la commune qui siègeront comme délégués du syndicat.

Il est donc procédé aujourd'hui à l'installation de ces nouveaux membres du comité syndical.

- Vu les articles L.2121-33 et L.5211-8 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu les articles 5.1.1 et 5.1.2 des statuts du syndicat Crussol-Pays de Vernoux,
- Vu la délibération susvisée du conseil municipal de la commune de Touloud ;

Le Comité Syndical, ouï son rapporteur, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Déclare** : Madame Magalie MORFIN et Monsieur Michel MIZZI en qualité de délégués titulaires, et Monsieur Fabien MOUNIER en qualité de délégué suppléant.
- **Charge** Monsieur le président de modifier en conséquence le tableau du comité syndical.

Ainsi fait et délibérés les, jours, mois et an susdits.
Certifié conforme au registre des délibérations.

Le Président,

Christian ALIBERT



Transmis au contrôle de légalité le 23 Octobre 2023